



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'une unité psychiatrique à Prilly destinée aux patients avec un handicap mental et en crise

Le 1er mai 2021, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) ouvrira au sein du CHUV une nouvelle unité hospitalière dévolue à la gestion somatique et psychiatrique des situations de crise chez des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle sévère et d'un trouble du spectre autistique. Ce dispositif de six lits sera intégré sur le site de l'hôpital psychiatrique de Cery à Prilly et élargi progressivement à 14 lits. Une équipe spécialisée offrira des soins individualisés et un cadre de vie proche de celui des établissements résidentiels. Une telle prise en charge permettra de réduire l'intensité des troubles du comportement des patients, d'éviter des hospitalisations multiples et d'améliorer leur réinsertion dans le milieu socio-éducatif ou familial.

La nouvelle Unité psychiatrique de crise dévolue au handicap mental (UPCHM), sous la direction du Service des troubles du spectre de l'autisme et apparentés (STSA) du CHUV, permettra un meilleur accès aux soins hospitaliers aux patients adultes en situation de handicap. Jusqu'à présent, ces patients étaient pris en charge par la psychiatrie générale du CHUV. L'UPCHM proposera des soins individualisés psychiatriques et somatiques et un accompagnement socio-éducatif dans le respect de la sécurité et de la dignité de la personne, sur une durée d'environ quatre mois.

En effet, ces personnes sont souvent sans langage fonctionnel et peuvent exprimer leur inconfort ou douleur par des troubles du comportement très sévères comme, par exemple, un état d'agitation majeure ou des crises d'agressivité susceptibles de mettre en danger leur intégrité physique ou celle d'autrui. Pour pouvoir comprendre les raisons de ces crises et réussir à les gérer, soulager les patients et réduire l'intensité de leurs troubles, un suivi hautement spécialisé est nécessaire. Il s'agit de décrypter le comportement des patients, dénouer l'intrication des multiples dimensions à l'œuvre pendant ces crises et diagnostiquer les problématiques somatiques sous-jacentes. En parallèle, afin de prévenir la perte des acquis éducatifs tels que l'autonomie ou la communication et de favoriser la progression développementale des patients, un cadre stimulant, proche de celui d'un établissement socio-éducatif, est mis en place.

Ainsi, le suivi sera assuré par une équipe spécialisée et interdisciplinaire, composée de médecins, psychologues, infirmiers, assistants en soins et santé communautaire, éducateurs, assistants socio-éducatifs et ergothérapeutes. Elle sera dirigée par le Dr Vincent Guinchat et M. Lautaro Diaz, respectivement médecin et psychologue-cadre au STSA, qui ont mis en œuvre et géré l'Unité sanitaire interdépartementale d'accueil temporaire d'urgence à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, un modèle de référence dans ce domaine. L'UPCHM complètera le dispositif actuel qui comprend déjà une équipe mobile assurant des interventions sur le lieu de vie des patients et aidera à soulager le réseau existant. La coordination entre l'unité et le réseau vaudois sera assurée par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du DSAS.

« Je me réjouis de l'ouverture de cette unité spécialisée. Fortement attendue par le réseau, elle permettra de garantir la dignité et la qualité de vie de personnes en situation complexe hospitalisées et d'optimiser la qualité de leur traitement. En outre, en proposant un suivi spécialisé sur la durée, nous serons capables d'éviter des hospitalisations multiples et d'améliorer l'orientation et la réinsertion de ces personnes dans un établissement socio-éducatif ou dans leur famille », explique Rebecca Ruiz, la cheffe du DSAS.

Dans un premier temps, le nouveau dispositif aura une capacité de six lits. En janvier 2022, deux lits supplémentaires seront mis à disposition. En 2023, l'unité déménagera dans le nouveau bâtiment de l'hôpital de Cery. Elle pourra alors accueillir 14 patients, dont également des adolescents dès 16 ans.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 avril 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

Dr Vincent Guinchat, responsable de l'Unité psychiatrique de crise dévolue au handicap mental, CHUV